



Mai 2004

Scénario de développement Centre-ville de Drummondville

En 1991, les intervenants de Drummondville préoccupés de l'avenir du centre-ville, et constatant son déclin socio-économique et physique, décidaient ensemble d'entreprendre une démarche globale de revitalisation socio-économique avec la collaboration de la Fondation Rues principales.

Un scénario de revitalisation, élaboré en 1992, proposait douze (12) objectifs-principes pour guider les efforts de concertation et les actions de mise en valeur du centre-ville. Ce scénario, qui a servi à encadrer et à structurer les initiatives du milieu, demandait à être revu et mis à jour afin de tenir compte des résultats obtenus après douze ans d'efforts soutenus et de l'évolution du marché et des comportements de fréquentation et de consommation des citoyens et des travailleurs de Drummondville.

Suite à des rencontres de travail où les intervenants ont fait le bilan du chemin parcouru et des succès rencontrés, le scénario élaboré en 1992 a donc été revisité et mis à jour tel que ci-après.

Scénario de développement Centre-ville de Drummondville

Plan d'action 2004-2009

La Vocation

À la lumière des nouvelles données et des attentes renouvelées des intervenants, le comité de développement propose que le développement futur du centre-ville se poursuive en confirmant la vocation et l'image suivantes :

Un centre-ville, où devraient être concentrés l'ensemble des biens, des services et des institutions propres à un quartier central, cœur et âme de la ville, pour inviter et accueillir de nouveaux résidents et répondre aux besoins de tous les citoyens, travailleurs et visiteurs qui s'y retrouvent pour y vivre, magasiner, se détendre, marcher et participer à des activités culturelles et socio-communautaires nombreuses et régulières.

Le renforcement de cette vocation devrait toujours miser sur le fort sentiment d'appartenance de la population locale à son centre-ville et sur l'importance à accorder au cadre bâti et naturel, objet de fierté de la population.

Ce centre multifonctionnel qui correspond naturellement au territoire délimité par les rues Saint-Jean, Saint-Joseph, Saint-Georges et la rivière, devrait être d'abord favorisé pour y renforcer les pôles commercial et institutionnel. Toutes les initiatives devraient également être prises afin d'en diversifier l'offre de logements et d'équilibrer la composition humaine des groupes d'âges et des statuts sociaux.

L'image

Le centre-ville aux yeux des citoyens et intervenants possède une couleur historique et patrimoniale qui lui est propre et qui devrait davantage être affirmée. Ainsi est-il convenu d'une image qui reflète cette personnalité du centre-ville.

Un centre-ville dont l'ambiance et le caractère particulier reposent sur la qualité du cadre bâti et ses valeurs historiques et architecturales, et qui présente un milieu de vie sécuritaire, attrayant, où sont exploités et mis en valeur les témoins de son évolution et ses atouts géographiques.

Les principes directeurs

Les principes suivants doivent orienter le développement du centre-ville et servir de balises à la gestion de son évolution.

Les principes à maintenir pour guider le développement futur

1. Développer le centre-ville avec une attitude qui favorise la recherche d'un développement durable, où il y a équilibre entre les besoins et le développement, et faire preuve de créativité et d'innovation.
2. Les résidents, travailleurs et visiteurs devraient y retrouver tous les commerces et les services d'un vrai centre-ville; le développement commercial doit répondre d'abord à leurs besoins et protéger les infrastructures nécessaires.
3. Les efforts municipaux devraient traduire la volonté politique de l'ensemble du Conseil et faire en sorte de concentrer dans ce quartier l'activité de commerce et de service, et les institutions collectives qui desservent l'ensemble des citoyens, qui devraient tout naturellement s'y retrouver.
4. Assurer l'équilibre de l'offre résidentielle pour rendre le centre-ville accessible à tous les groupes d'âge et à tous les statuts sociaux.
5. Donner une spécificité commerciale au centre-ville en développant des spécialités commerciales et des services personnalisés.
6. Compléter la diversité commerciale en développant davantage le moyen et le haut de gamme tout en maintenant un équilibre entre les différents types de commerces et de services.
7. Rénover les étages supérieurs des bâtiments du centre-ville en favorisant leur recyclage à des fins résidentielles.
8. Faire des interventions physiques qui respectent la trame actuelle et les bâtiments anciens.
9. Accentuer la mise en valeur des atouts naturels tels la rivière et les parcs en créant davantage de liens avec le centre-ville et en améliorant les accès avec le centre-ville.
10. Mettre davantage en valeur et promouvoir les attraits historiques et patrimoniaux.
11. Renforcer la vie socio-culturelle, artistique et touristique pour en faire un milieu de vie de qualité.

Scénario de revitalisation Centre-ville de Drummondville

Évaluation 2004-2009

Note : Le court terme signifie de 0 à 2 ans; le moyen terme de 2 à 5 ans et le long terme de 5 à 10 ans.

1. La fonction résidentielle

Objectif : Protéger, diversifier et renforcer la fonction résidentielle au centre-ville, et augmenter le nombre et la diversité des résidants.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
1.1 Identifier et faire connaître les sites potentiels de développement résidentiel à des fins privées et publiques (logement social); identifier les besoins de types de logements afin de diversifier et d'équilibrer les groupes d'âge et les statuts.	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil municipal - Ville (Urbanisme) - Consultants - Commissariat au Commerce 	Court et moyen termes; continu
1.2 Se donner une vision et une stratégie de diversification des logements afin d'équilibrer le tissu social et de renforcer la présence de jeunes familles, de professionnels, d'artistes, de résidents de tout groupe d'âge pour une vie communautaire équilibrée.	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil municipal - Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce - Investisseurs et promoteurs 	Court terme
1.3 Développer davantage les activités socio-culturelles, touristiques et récréatives au centre-ville pour y favoriser un plus grand achalandage en soirée et la fin de semaine.	<ul style="list-style-type: none"> - SDC - Commissariat au Commerce - Bureau d'information touristique 	Continu

1. La fonction résidentielle

Objectif : Protéger, diversifier et renforcer la fonction résidentielle au centre-ville, et augmenter le nombre et la diversité des résidants.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
1.4 Viser à ce que toute nouvelle construction comporte des logements dans les secteurs ou sous-secteurs identifiés comme potentiels (notamment dans la zone commerciale) et qui correspondent aux types de logements recherchés.	- Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce - Conseil municipal	Continu
1.5 Réunir les promoteurs et les informer de nos objectifs.	- Conseil municipal - Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce	Régulièrement
1.6 Se doter d'une stratégie de communication et de promotion pour promouvoir de manière continue les avantages qu'offre le centre-ville.	- SDC - Commissariat au Commerce - Ville (Communication)	Continu
1.7 Dresser et tenir à jour un inventaire des logements vacants.	- SDC	Court terme
1.8 Améliorer l'intégration des nouveaux développements résidentiels au centre-ville : définir des critères de conception propres au centre-ville et faire en sorte que le PIIA les intègre.	- SCHL - Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce - Conseil municipal	Continu
1.9 Recycler les étages en logements pour répondre aux besoins des familles et des travailleurs. Poursuivre le programme de rénovation des logements.	- Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce - Conseil municipal	Moyen terme

1. La fonction résidentielle

Objectif : Protéger, diversifier et renforcer la fonction résidentielle au centre-ville, et augmenter le nombre et la diversité des résidants.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
1.10 Développer des mesures pour favoriser l'accès à la propriété et la venue de propriétaires résidents au centre-ville. Développer des incitatifs financiers et un programme de subventions.	- Ville - Conseil municipal	Court terme
1.11 Instaurer un programme d'accès à la propriété pour les commerçants locataires.	- Ville - Autres partenaires - Conseil municipal	Moyen terme
1.12 Privilégier la conservation et le recyclage des édifices : éviter la démolition.	- Conseil municipal - Ville	Court terme Continu

2. La fonction commerciale, de service et institutionnelle

Objectif : Densifier, diversifier, spécialiser et équilibrer la fonction commerciale en développant des commerces et des services en protégeant et en implantant des institutions qui répondent aux besoins des résidents et qui assurent une qualité de vie.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
2.1 Maintenir à jour la banque de données sur les commerces et les sites potentiels.	- Commissariat au Commerce	Court terme, continu
2.2 Élaborer un plan de diversification et de recrutement afin de combler les locaux vacants (commerces courants/semi-courants, institutions, entreprises culturelles) afin de répondre aux besoins des résidents, des travailleurs et des visiteurs.	- Commissariat au Commerce	Moyen terme
2.3 Corriger les lacunes commerciales dans certains secteur déjà ciblés. Revoir l'offre et la demande.	- Commissariat au Commerce	Court terme Continu
2.4 Sensibiliser les propriétaires à favoriser l'implantation de commerces de détail au rez-de-chaussée et de logements ou bureaux aux étages, sensibiliser les commerçants, employés et les travailleurs et professionnels à l'importance : <ul style="list-style-type: none"> - de se donner et respecter des heures d'ouverture uniformes; - de respecter les règlements de stationnement; - de faire entre eux du maillage et de se référer mutuellement auprès des consommateurs; de miser sur le réseautage. 	- Conseil municipal - Ville (Urbanisme) - SDC - Commissariat au Commerce	Continu

2. La fonction commerciale, de service et institutionnelle

Objectif : Densifier, diversifier, spécialiser et équilibrer la fonction commerciale en développant des commerces et des services en protégeant et en implantant des institutions qui répondent aux besoins des résidents et qui assurent une qualité de vie.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
2.5 Créer un programme incitatif et des mesures particulières pour l'aménagement de certains sites et le recyclage fonctionnel de bâtiments inoccupés.	- Ville - Commissariat au Commerce	Court terme
2.6 Faire les démarches nécessaires pour inciter les institutions d'enseignement (telle l'Université du Québec) et les sièges sociaux à s'installer au centre-ville pour en renforcer le rôle moteur et attirer une vie étudiante de travailleurs essentielle à la vie socio-communautaire, à l'animation culturelle et à l'équilibre résidentiel. Réfléchir au projet d'une université à Drummondville.	- Ville	Court terme
2.7 Considérer la rue Brock pour le développement commercial futur; et donner à cette rue comme aux rues Hériot et Lindsay la priorité en termes de développement commercial.	- Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce - Conseil municipal	Court terme et continu
2.8 Améliorer la présentation des produits en vitrine et se doter d'une politique d'aménagement des vitrines occupées et vacantes afin d'éviter l'affichage démesuré, le placardage inesthétique et d'améliorer le cachet et l'aspect.	- SDC - Commissariat au commerce	Court terme et continu

2. La fonction commerciale, de service et institutionnelle

Objectif : Densifier, diversifier, spécialiser et équilibrer la fonction commerciale en développant des commerces et des services en protégeant et en implantant des institutions qui répondent aux besoins des résidents et qui assurent une qualité de vie.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
2.9 Faire régulièrement connaître les commerces et les services présents au centre-ville et promouvoir les atouts du centre-ville auprès des gens des autres quartiers. Réaliser un dépliant avec plan repère pour distribution libre. Encourager l'achat local et en faire la promotion.	- SDC - Commissariat au Commerce	Court terme et continu
2.10 Mettre en place des conditions favorables à l'accueil des consommateurs afin de faciliter l'achalandage au centre-ville. Par exemple : offrir des vélos avec paniers de magasinage pour encourager une expérience d'achat unique, ou la possibilité de se déplacer en mini véhicules électriques ou en navette, etc.	- SDC - Commissariat au Commerce	Moyen et long termes

3. L'environnement bâti et naturel

Objectif : Mettre en valeur l'environnement bâti et naturel, et les caractéristiques historiques et architecturales du centre-ville.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
3.1 Faire consensus sur un logo, une image graphique représentant le centre-ville et son rôle historique et patrimonial afin de rendre plus efficace la promotion.	<ul style="list-style-type: none"> - SDC - Commissariat au Commerce 	Court terme
3.2 Poursuivre l'implantation du mobilier urbain particulier (colonne Morris, bancs, luminaires, etc.) et renforcer l'image de marque du centre-ville.	<ul style="list-style-type: none"> - Commissariat au Commerce - Ville (Travaux publics) 	Court terme
3.3 Faire la promotion de travaux de construction et de rénovation de moyen-haut gamme afin d'attirer une certaine classe de résidents. Déterminer les paramètres et les facteurs favorables à cette initiative.	<ul style="list-style-type: none"> - Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce 	Court terme et continu
3.4 Revoir l'éclairage sur tout le territoire pour améliorer certains aspects s'il y a lieu et compléter ce qui manque.	<ul style="list-style-type: none"> - Commissariat au Commerce - Ville (Travaux publics) 	Court terme
3.5 Revoir l'ensemble des pratiques de plantation et d'aménagement paysager pour faire en sorte d'équilibrer les essences et les types de végétation aménagée afin d'assurer une présence végétale visuellement tout au long de l'année.	<ul style="list-style-type: none"> - Ville (Travaux publics) - Commissariat au Commerce 	Court terme

3. L'environnement bâti et naturel

Objectif : Mettre en valeur l'environnement bâti et naturel, et les caractéristiques historiques et architecturales du centre-ville.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
3.6 Mieux signaler le centre-ville par des aménagements paysagers aux entrées et par une signalisation adéquate de l'autoroute vers le centre-ville et à tous les points d'entrée et de toutes les routes en direction du centre-ville.	- Commissariat au Commerce - Ville (Travaux publics) - SDC	Court terme
3.7 Dans la partie haute de Lindsay, appliquer des mesures appropriées pour « calmer » la circulation et rendre ce secteur plus sécuritaire pour le piéton.	- Ville (Comité de circulation) - Commissariat au Commerce - Sécurité publique	Court et moyen termes
3.8 Améliorer l'aspect des façades arrières des commerces donnant sur le parc Woodyatt. Développer un programme d'incitatifs spécifique à cet effet.	- Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce	Court et moyens termes
3.9 Améliorer l'aspect des bâtiments et, notamment, de l'arrière des bâtiments de la rue Brock afin de la réhabiliter davantage à la vie du centre-ville.	- Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce	Court et moyen termes
3.10 Maintenir un programme de subvention pour la rénovation des façades selon des critères précis.	- Commissariat au Commerce - Ville (Urbanisme)	Continu
3.11 Maintenir les efforts de sensibilisation à l'architecture pour guider les travaux et en assurer la qualité.	- Ville (Urbanisme) - Commissariat au Commerce	Continu
3.12 Réaménager la place de la Gare et la mettre en valeur.	- Ville - Commissariat au commerce	Moyen terme

3. L'environnement bâti et naturel

Objectif : Mettre en valeur l'environnement bâti et naturel, et les caractéristiques historiques et architecturales du centre-ville.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
3.13 Mettre à jour la politique de gestion du stationnement (parcomètres, contraventions, autres) pour tenir compte des conditions et problématiques actuelles.	- Commissariat au Commerce - Ville (Communication)	Court terme
3.14 Étudier les possibilités de construction de stationnement étagés à l'échelle du territoire afin de ne pas perdre des opportunités futures de développement d'entreprises de service et institutionnelles. Ré-évaluer les besoins des utilisateurs et planifier les aménagements de futurs îlots de stationnement, entre autres : le « Raoul Couture ».	- Ville (Travaux publics) - Commissariat au Commerce	Court et long termes
3.15 Concevoir et publier un guide conseil sur les bons aménagements paysagers à faire.	- Ville (Travaux publics) - Commissariat au Commerce	Moyen terme

4. La qualité de vie

Objectif : Faire du centre-ville un milieu de vie de qualité en y offrant un cadre bâti et naturel bien aménagé et en y développant une vie de quartier historique.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
4.1 Créer une revue de quartier propre au centre-ville.	- SDC	Court terme et continu
4.2 Créer davantage de liens piétons pour améliorer les accès à la rivière. Notamment, « percer à travers le Continental » pour créer un accès à cet endroit. Aménager et rendre sécuritaires ces accès.	- Ville - Commissariat au Commerce	Moyen terme
4.3 Revoir les infrastructures, les circuits, les conditions et les habitudes actuelles afin de renforcer l'offre en transport en commun et mieux l'adapter aux besoins du centre-ville et des résidents. Évaluer la possibilité d'implanter le concept du taxi collectif.	- Commissariat au Commerce - Ville	Court et long termes
4.4 Mener un sondage auprès des résidents pour recueillir leurs préoccupations et leurs attentes.	- SDC - Commissariat au Commerce	Court terme
4.5 Exploiter davantage le cachet patrimonial du centre-ville comme quartier historique dans les promotions des avantages du centre-ville.	- SDC	Continu

4. La qualité de vie

Objectif : Faire du centre-ville un milieu de vie de qualité en y offrant un cadre bâti et naturel bien aménagé et en y développant une vie de quartier historique.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
4.6 Établir des sentiers et circuits pédestres et cyclables riverains pour favoriser la promenade et le déplacement des citoyens et des visiteurs, et les inciter à s'appropriier leur milieu et vivre agréablement. Mettre en place des activités douces et respectueuses de l'écologie du milieu telle la pêche.	- Ville - Commissariat au Commerce	Court terme et continu
4.7 Par des aménagements appropriés, renforcer et développer les liens physiques piétons, cyclables, entre les deux rives de la rivière et notamment avec le quartier résidentiel de l'autre côté de la rivière.	- Ville - Commissariat au Commerce	Moyen et long termes
4.8 Rendre accessible le parvis de l'église Saint-Frédéric durant certaines périodes, entre la rue Girouard et Marchand, pour y tenir des activités socio-communautaires.	- SDC - Ville	Continu
4.9 Créer des liens entre le parc Woodyatt, le centre-ville, et le parc Sainte-Thérèse.	- Ville - Commissariat au Commerce	Court terme et moyen termes
4.10 Créer des liens entre les rues Hériot et Lindsay et Brock par l'aménagement de points d'intérêt appropriés.	- Ville - Commissariat au Commerce	Moyen et long termes
4.11 À travers les efforts d'aménagement, maximiser la présence de la verdure au centre-ville.	- Ville - Commissariat au Commerce	Continu
4.12 Élaborer un programme éducatif d'interprétation du Parc Woodyatt et de la centrale.	- Commissariat au Commerce - Ville	Moyen terme

4. La qualité de vie

Objectif : Faire du centre-ville un milieu de vie de qualité en y offrant un cadre bâti et naturel bien aménagé et en y développant une vie de quartier historique.

Moyens	Responsabilité	Échéancier
4.13 Revoir les pratiques de déneigement afin d'accorder une attention prioritaire au centre-ville et à sa dynamique fonctionnelle.	- Ville (Travaux publics)	Court terme et continu
4.14 Relancer le projet de piste cyclable le long de la rivière et assurer sa réalisation comme infrastructure pour la qualité de vie au centre-ville.	- Ville - Réseau Plein-air - SDC	Court et moyen termes
4.15 Développer des services communautaires et des loisirs sportifs et culturels pour les résidents et les jeunes familles.	- SDC - Ville	Court terme et continu